



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE BERCHEM-SAINTE-AGATHE

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Jean Marie Colot, *Président du Conseil* ;
Joël Riguelle, *Bourgmestre* ;
Michaël Vander Mynsbrugge, Pierre Tempelhof, Marie Kunsch, Saïd Chibani, Agnès Vanden Bremt, Maude Van Gyseghem, *Echevins* ;
Marc Vande Weyer, Marc Hermans, Monique Dupont, Peter Decabooter, Christian Boucq, Marc Ghilbert, Vincent Riga, Fatiha Metioui-Amanzou, Chantal Duboccage, Vincent Lurquin, Yonnec Polet, Katia Van den Broucke, Nicolas Stassen, Nicolas Pantidis, François Robe, Dirk Moors, *Conseillers communaux* ;
Philippe Rossignol, *Secrétaire communal*.

Excusés

Stéphane Tellier, *Echevin* ;
Luc Demullier, Ndongo Diop, *Conseillers communaux* ;
Jean-François Culot, *Président du CPAS*.

Séance du 25.01.18

#Objet : Motion du 19.01.2018 de Monsieur Christian BOUCQ, Conseiller communal, concernant la privatisation de la banque Belfius#

Séance publique

AFFAIRES INTERNES

Secrétariat et Cabinets d'Echevins

LE CONSEIL,

Attendu la motion du 19.01.2018 de Monsieur Christian BOUCQ, Conseiller communal, concernant la privatisation de la banque Belfius;

Vu que Monsieur Yonnec POLET, Conseiller communal, a déposé le 19.01.2018 une motion sur le même sujet;

Considérant qu'en séance du Conseil communal du 25.01.2018, Monsieur Yonnec POLET a décidé de se joindre à la motion déposée par Monsieur Christian BOUCQ;

Considérant que:

- A. Belfius, ex-Dexia Banque Belgique, a été rachetée par l'État belge pour 4 milliards d'euros, que la banque Dexia a fait l'objet de deux recapitalisations successives survenues en 2008 (2 milliards d'euros) et en 2012 (2,9 milliards d'euros) et qu'elle bénéficie de 35 milliards d'euros de garanties accordées par l'État belge;
- B. Belfius a rapporté 215 millions d'euros de dividendes à l'État belge en 2016, et que le gouvernement prévoit une recette de 309 millions de dividendes déjà inscrits dans le budget de l'État pour 2017, et que cette situation n'a pas empêché la perte, de 2012 à 2016, de 670 emplois et une baisse salariale de 5%;
- C. le secteur bancaire belge est dominé par des banques étrangères qui déplacent les dividendes générés par les activités belges vers les maisons mères au lieu de les réinvestir dans l'économie locale et d'œuvrer à la préservation de l'emploi (voir BNP Paribas et ING, notamment);
- D. Belfius est une des quatre banques les plus importantes en Belgique, et actuellement la seule banque

- publique;
- E. beaucoup de pays voisins ont un secteur bancaire public fort sans que cela ne pose question (notamment : l'Allemagne, le Luxembourg et la Suisse);
 - F. une banque publique a un effet stabilisateur en période de crise, comme cela a été mis en évidence en Allemagne après 2008;
 - G. la pratique de Belfius consistant à fermer progressivement des agences (-30 % en 10 ans) alimente le risque de désertification économique dans certaines régions du pays et quartiers, quand une banque publique pourrait au contraire assurer un service de base, accessible à tous les usagers;
 - H. des communes, conscientes des nuisances causées par ces mesures à leurs administrés, ont commencé à s'opposer à la fermeture de leur agence pour ces raisons (voir l'exemple de la commune de Hastière qui a dénoncé la fermeture de son agence de Hastière-Lavaux décidée par Belfius, en arguant de l'importance de maintenir l'ancrage local de la banque, communautés rurales incluses);
 - I. le fait que Belfius ne soit actuellement pas gérée comme une structure publique influe nécessairement sur les besoins des plus démunis, comme l'a montré la décision prise par la banque en 2016 de doubler les frais de compte bancaire social pour les personnes émergeant au CPAS;
 - J. cette tendance se renforcerait avec une ouverture du capital qui conduirait la banque à être gérée de manière à satisfaire les intérêts des actionnaires privés, les banques internationales chargées de la mise en bourse de Belfius cherchant à attirer préférentiellement un actionnariat international à la recherche d'un placement rentable;
 - K. le prix et la qualité des services aux pouvoirs locaux ne seraient pas garantis en cas de privatisation, compte tenu de la pression exercée par les actionnaires privés ; c'est ainsi que la durée des crédits accordés aux pouvoirs locaux et au secteur non marchand risquerait d'être raccourcie et que les taux d'intérêt pourraient être revus à la hausse, si bien que certains projets ne seraient plus financés;
 - L. il y a un intérêt stratégique à garder Belfius aux mains des pouvoirs publics, comme l'a montré un rapport sur le futur du secteur financier écrit par le *High Level Expert Group* et commandé par le ministre des Finances, qui mentionne plusieurs critères à prendre en compte, dont la prestation garantie de services stratégiques à l'économie belge, tel que l'octroi de crédits aux pouvoirs publics;
 - M. en cas de privatisation, les autorités perdraient le contrôle d'un partenaire financier unique sur le plan du financement des investissements publics;
 - N. Belfius est la plus importante pourvoyeuse de crédit au secteur public en Belgique, et se décrit elle-même comme le bancassureur disposant du meilleur ancrage local;
 - O. la décision du gouvernement de procéder à une privatisation partielle de Belfius a été prise sans débat public sur le rôle et le futur de la banque;
 - P. avec un portefeuille de crédits de plus de 90 milliards, Belfius a le potentiel pour être un acteur de premier plan dans le financement de projets utiles à la population : énergies renouvelables, écoles, hôpitaux, soutien à l'économie locale, etc.;
 - Q. une privatisation mettrait en péril ce potentiel;

ARRETE ce qui suit:

Le Conseil communal demande au gouvernement fédéral de:

- Revenir sur sa décision de privatisation partielle de Belfius et de maintenir Belfius dans le domaine public.
- Organiser un débat public sur le mandat de Belfius en tant que banque publique, et sur la gestion de celle-ci. Avec une participation des employés, des clients et des élus locaux dans sa gestion, Belfius pourrait fournir de meilleurs services financiers aux communes. Elle devrait notamment leur prêter à un taux d'intérêt moins élevé que celui d'une banque privée.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

24 votants : 15 votes positifs, 9 abstentions.

Abstentions : Michaël Vander Mynsbrugge, Pierre Tempelhof, Agnès Vanden Bremt, Maude Van Gyseghem, Peter Decabooter, Vincent Riga, Chantal Duboccage, Nicolas Pantidis, François Robe.

1 annexe

Motion Boucq privatisation banque Belfius - ERRATUM.pdf

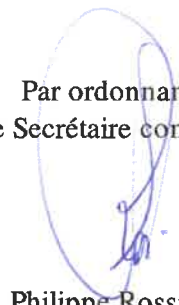
AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Par ordonnance :
Le Secrétaire communal,
(s) Philippe Rossignol

Le Président du Conseil,
(s) Jean Marie Colot

POUR EXTRAIT CONFORME
Berchem-Sainte-Agathe, le 31 janvier 2018

Par ordonnance :
Le Secrétaire communal,



Philippe Rossignol

Le Bourgmestre,



Joël Riguelle

